



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur [www.lachapellethouarault.fr](http://www.lachapellethouarault.fr) et sur Facebook / La Chapelle-Thouarault



## UN NOËL SOLIDAIRE

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes, soucieux de leur prochain, ont lancé un appel à la générosité au profit des Restos du Cœur. À partir du **1er décembre** au **19 décembre**, des points de collecte seront installés dans le hall de la mairie et à la bibliothèque. Aliments non périssables et produits d'hygiène seront les bienvenus. En parallèle, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les convives du repas des aînés du 7 décembre à apporter un don en nature pour la même association.

Enfin, l'école poursuit sa belle tradition du calendrier de l'avent inversé, invitant les élèves et leurs familles à offrir des cadeaux qui seront reversés aux Restos du Cœur de Montfort-sur-Meu.

Ensemble, montrons que la solidarité est au cœur de notre commune.

## CONSEIL MUNICIPAL

### ■ PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

- Le conseil municipal a fait le point sur l'avancement de la ZAC de la Niche aux Oiseaux dont les travaux sont quasiment terminés. La commercialisation des logements est un peu plus lente que prévu. Pour remédier à cette situation et assurer le bon déroulement du projet, le conseil a décidé de prolonger le contrat de concession de deux ans.
- Projet Néotoa 8 rue de la Chesnaie : signature des conventions de servitudes, portant sur la parcelle AA168, avec la société ENEDIS et la société GRDF pour permettre la réalisation des travaux concernant le passage de réseaux électriques et de gaz sur des parcelles communales.
- Plan Local de l'Urbanisme intercommunal : avis sur projet de modification n°2. Le conseil donne un avis favorable sur ce projet de modification du PLUi, qui s'inscrit dans une démarche de cohérence avec les projets métropolitains.
- Plantation à la Basse-Vallée : convention avec l'association "Les planteurs du Boiz'h'éloups" pour la conduite du projet.
- Convention FGDON 2025-2028 : renouvellement d'une convention avec la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON) pour la lutte contre les nuisibles.

- Le conseil municipal a pris connaissance de deux rapports importants qui donnent une vision d'ensemble de la gestion de Rennes Métropole. Le premier présente le rapport d'activité et de développement durable 2023, tandis que le second dresse un bilan de la Chambre Régionale des Comptes comportant ses observations sur les exercices 2016 et suivants.

### A VENIR

#### ■ REPAS CCAS 2024

Les membres du CCAS organisent le traditionnel repas pour les habitants de plus de 70 ans qui aura lieu le **samedi 7 décembre** à la **salle des Rochers**. Le repas est concocté par notre restaurateur local Erwan, le dessert est fourni par l'Atelier du pain et Thierry Simon saura vous faire chanter et danser !

#### ■ MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël de la ville de la Chapelle-Thouarault vous ouvre ses portes !

La ville de La Chapelle-Thouarault vous invite à son traditionnel marché de Noël, le dimanche **15 décembre** de **10h à 13h**.

Lieu : centre bourg et salle du conseil.

Plongez dans l'ambiance festive et chaleureuse de Noël en déambulant parmi les stands regorgeant de trésors artisanaux, de produits du terroir et de délicieuses gourmandises. Un moment magique à partager en famille ou entre amis !

La Chapelle-Thouarault vous attend nombreux !

#### ■ CÉRÉMONIE DE VŒUX

Madame la Maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux pour l'année 2025.

Venez nombreux partager ce moment convivial avec tous les habitants de la commune.

Date : **vendredi 10 janvier 2025**

Heure : **18 h**

Lieu : **salle des Rochers**

## INFOS COMMUNALES

### ■ ACCOMPAGNEMENT AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

Vous souhaitez installer et paramétrer des applications sur votre smartphone ? Vous avez des questions sur la gestion de vos mails, de vos photos et documents ? Vous souhaitez apprendre comment utiliser Internet en toute sécurité ? Vous souhaitez vous initier au traitement de texte ?

De manière générale, vous souhaitez développer votre usage du numérique et utiliser efficacement vos outils informatiques ?

Marjolaine, votre conseillère numérique, est là pour vous aider !

Séances gratuites. Uniquement sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

Prochaines dates 2024-2025 :

- Décembre : mercredi 18
- Janvier : mardi 7 et mardi 21
- Février : mercredi 12 et mardi 25
- Mars : vendredi 7 et mercredi 26

### ■ LE RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français (filles et garçons) doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant son anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement (nécessaire pour l'inscription aux examens soumis à l'autorité publique : permis de conduire, baccalauréat...), d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

Comment se faire recenser ?

- En ligne, sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et à la mairie.

Le jeune doit se munir de sa pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

### ■ OPÉRATION SAPIN MALIN

Rennes Métropole vous propose de venir broyer votre sapin, après la fête.

Dans notre commune : vous pouvez déposer votre sapin dès le 6 janvier 2025 dans l'enclos prévu à cet effet - parking de la salle des Rochers. Vous pouvez apporter vos sacs pour repartir avec du sapin broyé le 22 janvier 2025.

## INTERCOMMUNALITÉ ET MÉTROPOLE

### ■ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Une enquête publique unique est organisée du mardi 17/12/2024 à partir de 9h00 au mercredi 22/01/2025 à 17h00.

Elle porte :

- Sur le projet de modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), qui concerne l'ensemble des communes du territoire,

- Ainsi que sur la définition de 12 périmètres délimités des abords autour de monuments historiques sur 8 communes (Corps-Nuds, L'Hermitage, Mordelles, Pacé, Rennes, Saint-Armel, Saint-Gilles et Saint-Grégoire),

- Et sur la suppression de 3 plans d'alignements à Bruz et Rennes.

Toutes les informations détaillées sur le site de la métropole : <https://metropole.rennes.fr/les-procedures-participatives-obligatoires-en-cours>.

Le dossier comprend aussi des modifications concernant les projets de la commune à consulter sur le site de la commune.

### ■ ICI RENNES, VILLE ET MÉTROPOLE : SIGNALER ET S'INFORMER

Pour suivre l'actualité de Rennes et sa métropole et signaler des anomalies sur l'espace public de notre commune, rendez vous sur le site "ICI Rennes, Ville et Métropole" ou téléchargez l'application "ici Rennes".

### ■ DU NOUVEAU DANS VOTRE ROBINET

Dans votre commune, la distribution de l'eau potable devient publique !

A compter du 1/01/2025, elle sera gérée par la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais.

Chaque abonné au service de l'eau potable va recevoir, en décembre 2024, un courrier d'information présentant la SPL Eau du Bassin Rennais et la gestion de l'eau potable sur le Bassin Rennais.

### ■ DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS !

#### Nouveaux prestataires de collecte

Rennes Métropole à renouvelé les marchés pour la période qui s'étend du

1er février 2025 au 31 janvier 2033. Le marché est attribué à deux prestataires qui sont : la société Derichebourg pour la collecte des ordures ménagères, des emballages papier, du verre de la ville de Rennes, Cesson et Saint-Jacques ainsi que des déchets alimentaires de toute la métropole, et à la société Suez (prestataire sortant) pour les déchets des autres communes (hors déchets alimentaires).

#### Fréquence et nouveaux jours de collecte :

- Pour les habitants en maisons individuelles, à partir du 3 février prochain, les ordures ménagères (poubelle "grise") des habitants en maison individuelle seront collectées une semaine sur deux afin d'adapter les moyens de collecte aux besoins. En effet, en moyenne, ces usagers de la Métropole sortent leur poubelle "grise" une semaine sur deux. Les usagers concernés recevront courant janvier, dans leur boîte aux lettres, le calendrier 2025 avec leurs nouveaux jours de collecte. La réduction de fréquence de collecte permet de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les camions de collecte et de limiter les émissions de gaz à effet de serre générés.

- Pour les immeubles, la fréquence de collecte ne change pas. Les nouveaux jours de collecte sont à retrouver sur la page dédiée : <https://metropole.rennes.fr/gestionnaires-de-logements>.

Pour toute question ou demande liée aux déchets, contactez le Numéro Info Déchets au 0 223 622 622 ou rendez-vous sur <http://metropole.rennes.fr>.

### ■ PROGRAMME ECODO

L'hiver approche mais les réserves d'eau peuvent ne pas se reconstituer intégralement si les précipitations ne sont pas au rendez-vous.

N'hésitez donc pas à consulter le site Ecodo : <https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/votre-eau/comment-economiser-eau/ecodo-un-programme-local-deconomies-deau/> pour obtenir des informations vous aidant dans votre démarche de réduction de consommation d'eau.

### ■ DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Rennes Métropole organise, sur inscription préalable, une grande distribution de composteurs destinés aux foyers en maison individuelle, le samedi 7/12 à la déchèterie de Mivoie à Saint-Jacques-de-la-Lande (collecte la plus proche de la Chapelle-Thouarault).

3 créneaux disponibles : 12h15, 12h45 et 13h15.

Important : Inscription obligatoire sur <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=201566>.

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire en ligne, vous pouvez le faire auprès du Numéro Info Déchets au 0 223 622 622.

## JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

### ■ LES GRANDES SECTIONS AU MUSÉE !

En novembre les élèves de grande section de l'école sont allés au musée des Beaux-Arts à Rennes.

Ils ont pu découvrir les animaux à travers des tableaux et sculptures de différentes époques. Ils ont observé les félins, les chevaux et aussi les monstres inventés. Une matinée riche en apprentissage.

### ■ LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE À L'ALSH

L'accueil des loisirs est ouverte du 30/12/2024 au 03/01/2025 avec une fermeture exceptionnelle le mercredi 1/01/2025

Durant cette période, nous proposons aux enfants une semaine féérique sur le thème de la forêt enchantée, de 7h15 à 18h45.

Deux temps forts marqueront ces vacances :

- Mardi 31/12/2024 : Pyjama Party !

Venez en pyjama, avec votre plaid et votre doudou, pour une journée festive. Au programme : rallye en pyjama, bataille de doudous et d'oreillers. N'oubliez pas votre pique-nique.

- Mercredi 3/01/2025 : Un après-midi magique !

Nous nous rendrons à l'Hermitage pour assister à un spectacle de magie, en partenariat avec le centre de loisir et l'espace jeune de l'Hermitage et le verger. Départ à 9h, retour prévu entre 17h et 17h30. Prévoyez également un pique-nique.

### ■ LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE À L'ESPACE JEUNE

Les jeunes capelthouarains sont invités à briller de mille feux pendant les vacances de Noël !

L'Espace Jeunes et La Passerelle ouvrent leurs portes du 30/12 au 3/01/2025 pour un programme riche en découvertes et en animations.

• Ateliers variés : Un programme complet sera dévoilé dès le 6/12 sur les réseaux sociaux de la commune (Instagram et Facebook), sur le site ou directement par mail en contactant Samuel Souchet à [samuel.souchet@lachapellethouarault.fr](mailto:samuel.souchet@lachapellethouarault.fr).

Tarifs attractifs : Pour les 9-12 ans, l'après-midi est à seulement 2€. Les plus grands (à partir de 13 ans) bénéficient d'un abonnement annuel de 10€.

- Un événement spécial : Initiation au Light Painting

Le lundi 30/12 de 14h à 17h30, tous les jeunes de 9 à 17 ans sont invités à découvrir l'art du Light Painting. Cette technique fascinante permet de créer des images lumineuses en dessinant avec une source de lumière pendant une longue exposition photographique. C'est une activité ludique et créative qui mêle dessin, calligraphie et mouvement.

#### Et pour les adultes ?

Les adultes intéressés par cette technique artistique pourront prolonger le plaisir en participant à un atelier spécial de 18h à 19h. L'occasion de découvrir une nouvelle passion et de partager un moment convivial.

## COHÉSION & VIE SOCIALE

### ■ ATELIER D'ART FLORAL

Venez créer un centre de table végétal qui ornara votre table pour les fêtes de fin d'année.

Date : **17 décembre** de **14h à 16h**.

Lieu : Maison de la Fontaine (maison senior). Prix : 5€. Inscription auprès de Célia, animatrice senior au 06 31 10 91 02.

### ■ MARCHÉ DOUCE

Rejoignez-nous pour une balade de 5 km chaque mardi !

Rendez-vous à 9h30 devant la mairie (côté parking).

Organisée par l'animatrice senior, cette marche est accessible à tous.

Une pause-café est prévue à la fin à la Maison de la Fontaine (maison senior).

**Pas d'activité pendant les fêtes de fin d'année.**

### ■ KARAOKÉ

L'animatrice senior organise le mardi 10/12, un karaoké.

Heure : 14h30 - 16h30

Lieu : salle commune de la Maison de la Fontaine (maison senior).

Venez partager un moment convivial en chansons.

### ■ ALCOOL ASSISTANCE

La prochaine permanence "Alcool Assistance" aura lieu le :

Lundi 16 décembre 2024 de 18h00 à 19h30.

Lieu : salle du Haut-Village.

## VIE CULTURELLE

### ■ EXPO PHOTO SUZANNE BLANCHET

Du **15/11** au **29/12/2024**, à la salle du conseil de la Mairie.

Photographe et plasticienne, elle vit à Rennes. « *Mes œuvres ne sont que traces, traces de lumière, de mouvement, de formes, du geste, de l'outil, parfois dans l'impulsion, parfois en strates* ».

Exposition en partenariat avec l'association Art2Rennes. Les photos sont disponibles à l'achat : [suzblanchet@wanadoo.fr](mailto:suzblanchet@wanadoo.fr) / 06 89 64 27 23.

### ■ BIBLIOTHÈQUE

#### Mercredi 4/12 à 10h45

Conte ronde de nuit pour les tout-petits avec Cathy Bonsergent

Petite balade poétique contée et chantée pour les enfants de 6 mois à 3 ans.

Réservation conseillée / gratuit

#### Mercredi 18/12 à 10h30

« Pourvu qu'il neige encore » de la compagnie Blablabla & Tralalala

Spectacle familial et musical pour attendre Noël à partir de 4 ans.

Réservation conseillée / gratuit.



## VIE ASSOCIATIVE

### ■ BRADERIE LES P'TITS LOUPS

Vous cherchez à faire de la place et à donner une seconde vie à vos jouets et/ou vêtements ?

Rejoignez les P'tits Loups à leur braderie du 1/12/2024 de 9h-17h

Lieu : salle des Rochers

### ■ LE JUS DE POMMES DE L'APE EST EN VENTE !

L'APE a récolté des pommes le samedi 26/10 au verger de La Ferme de Marcus.

Près de 500 bouteilles sont à vendre pour financer les projets et sorties scolaires des enfants. (2€ la bouteille d'un litre). Si vous souhaitez en acheter, contactez-nous et/ou venez nous voir sur notre stand lors du marché de Noël.

### ■ LA CHOUAP'VERTE

#### Jardins familiaux : des terrains disponibles

Vous souhaitez un peu de terrain pour cultiver vos propres légumes bio, nous avons des terrains disponibles de 50 ou 100m<sup>2</sup>. Si ces surfaces vous paraissent trop importantes, contactez-nous pour envisager un demi-terrain de 25m<sup>2</sup>.

Tarifs la 1ère année : 30€ pour 50m<sup>2</sup> et 60€ pour 100m<sup>2</sup>.

Renseignements complémentaires : lachouapverte35590@gmail.com, 06 18 78 95 58.

### ■ NE LES JETEZ PAS, VENEZ RÉPARER ET APPRENDRE À RÉPARER VOS OBJETS

Petit électroménager, électroportatif, jeu-jouet, hifi, numérique, vélo, couture, etc.

Salle du Haut-Village :

Le 1er jeudi du mois de 19h à 21h

Le 1er samedi du mois de 10h à 12h.

Rejoignez les bénévoles, même de façon occasionnelle, toujours dans la convivialité !

Contacts : 07 49 29 99 47 - repair.cafe. lct35@gmail.com.

Initiative portée par ASSPICC.

## BON À SAVOIR

### ■ DÉFIBRILLATEURS (DAE)

Pour rappel, la commune dispose de défibrillateurs (DAE) sur chacun des bâtiments municipaux (salle des Rochers, école, mairie...). Ces appareils sont des dispositifs médicaux qui aident à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Son utilisation est facile : grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Sortez-le de son support, mettez-le en route par le bouton rouge ou vert selon les modèles. Suivez les consignes.

Dès que possible, appelez le 15. Vous serez aidé pour la suite de la conduite à tenir.

## PRATIQUE

### ■ OBJETS PERDUS

*Certains objets perdus sont déposés en mairie. N'hésitez pas à venir les réclamer.*

### ■ HORAIRES MAIRIE

- Lundi : 14h - 18h
- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h.

### ■ PERMANENCES ÉLUS

**Régine Armand**, maire. Le lundi 17h-18h.

**Myriem Tréhin**, 1ère adjointe aux finances, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et communication. Sur rendez-vous.

**Patrick Morre**, 2ème adjoint au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie. Sur rendez-vous.

**Christiane Bouquet**, 3ème adjointe à la culture et aux affaires sociales. Le lundi 17h-18h et sur rendez-vous.

**Jean Magand**, 4ème adjoint à l'urbanisme, projets d'aménagement, développement durable, patrimoine bâti communal et projets d'équipements. Sur rendez-vous.

### ■ NUMÉROS D'URGENCE

**Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18**

**Samu : 15**

**Centre anti-poison : 02 99 59 22 22**

**Voirie : metropole.rennes.fr/ signalementvoirie.**

**Dépannage Enedis : 09 726 750 35**



Directrice de la publication : Régine Armand

Mise en page & impression : Service communication

**Prochain Chap'actu (janvier-fevrier) :  
merci d'envoyer vos articles  
avant le 24 janvier 2025.**